



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



**ÉBAUCHE**  
**Rapport annuel**

**du**

**chef William Blair, président,  
Association canadienne des chefs de police**

**présenté à**

**l'assemblée générale annuelle  
Edmonton (Alberta)**

**Le 25 août 2010**

(3 200 mots)

**NOTE :**

Ce texte est le rapport complet qui sera distribué à l'AGA et affiché dans le site Web de l'ACCP.

Le contenu servira aussi à préparer :

- une allocution de 7 minutes présentant les points saillants lors de la cérémonie d'ouverture;
- un rapport de 15 minutes à l'AGA (avec PP anglais-français sur demande).

Aux membres de l'Association canadienne des chefs de police,

J'ai été honoré de pouvoir être votre président dans la dernière année, dont je peux affirmer qu'elle a été bien remplie et productive pour l'ACCP. J'ai aussi été nommé au comité exécutif de l'Association internationale des chefs de police, qui est un important partenaire de l'ACCP.

Comme le veut la tradition de l'ACCP, j'ai réuni en janvier le Conseil d'orientation stratégique du président afin de fixer les priorités d'action de l'Association pendant mon mandat. En mars, le conseil d'administration a confirmé neuf priorités portant aussi bien sur des aspects internes à notre organisation que sur des enjeux nationaux de sécurité publique.

Mon rapport se présente comme suit :

- I bilan de santé global de l'Association;
- II résumé du progrès réalisé à l'égard de chacun de nos domaines prioritaires;
- III bref compte rendu des activités de perfectionnement professionnel de l'année.

## **I Bilan de santé global de l'Association**

L'ACCP a connu une bonne année à tous égards.

Le comité exécutif et le conseil d'administration se sont réunis à Calgary en novembre, à Ottawa en mars, puis ici à Edmonton avant la Conférence annuelle. Les dirigeants policiers qui ont assumé la responsabilité de participer à ces instances s'y sont investis entièrement, et je les remercie de leur dévouement en faveur des valeurs, de la mission et des objectifs de l'Association.

Sur le plan des finances, les états financiers vérifiés de l'organisation indiquent que l'ACCP est stable malgré la conjoncture économique difficile. Nous n'avons pas été à l'abri du ralentissement général qui a touché durement les petites entreprises canadiennes. En particulier, l'entreprise *Canadian Badge in Uniform* qui publie le *Bulletin* de l'ACCP et la *Revue annuelle* de l'ACCP a essuyé d'importantes pertes dans la dernière année; il en a découlé une baisse de revenu de 40 000 \$ pour l'ACCP. Par ailleurs les budgets des organismes policiers subissent des pressions, ce qui a mené à une réduction de la participation à nos conférences et autres séances de perfectionnement professionnel – un des principaux secteurs d'activité de l'ACCP. Notre secrétaire-trésorière et présidente de notre Comité des activités Debra Frazer mérite des félicitations pour l'excellent appui qu'elle a apporté au conseil d'administration dans le cadre de ses décisions financières.

Le nombre de membres de l'ACCP a continué d'augmenter graduellement : nous avons accueilli de nouveaux membres tout en nous efforçant de conserver notre solide base. Nous comptons aujourd'hui 1041 membres dont 431 membres actifs, 115 membres associés, 490 membres à vie et 5 membres honoraires. Dans l'année à venir, vu les restrictions budgétaires imposées aux organismes policiers nous aurons un défi à relever pour préserver notre effectif.

## **II Priorités**

J'aborde maintenant brièvement ce que nous avons accompli à l'égard de chacune des neuf priorités stratégiques.

### **1. Services aux membres**

Dans le cadre de la priorité visant les membres, le conseil d'administration a cerné trois aspects clés : le perfectionnement professionnel, les communications avec les membres et les adhésions collectives.

Nous poursuivons notre mandat en matière de perfectionnement professionnel par le biais de notre Conférence annuelle, en faisant mieux connaître le travail de nos comités et en relançant les ateliers de formation régionaux. Nous avons choisi le thème du programme 2011 de l'Institut international d'études stratégiques, et nous sommes heureux de pouvoir continuer cet important travail.

Les communications avec nos membres constituent un deuxième domaine crucial. Nous communiquons plus souvent, plus rapidement et plus efficacement, grâce à une variété de moyens. Nous continuons de publier le *Bulletin* de l'ACCP (deux fois l'an), *La Revue des chefs de police du Canada* (trois fois l'an), la *Revue annuelle* de l'ACCP et le *Répertoire des membres*. Les membres les reçoivent sur papier et sous forme électronique. En plus de notre site Web actualisé, nous informons les membres au moyen de courriels périodiques et de communiqués mensuels détaillés au sujet des activités de l'ACCP, de ses comités et du président. Nous suivons également les actualités sur la colline du Parlement et signalons les points importants à nos membres. Très prochainement, les membres découvriront un magazine pour les premiers intervenants qui sera publié à l'automne dans le cadre d'une initiative conjointe de l'ACCP et de l'organisme Directeurs des services médicaux d'urgence du Canada.

Troisièmement, le conseil d'administration étudie les avantages et inconvénients qu'il y aurait à proposer des tarifs réduits pour les adhésions collectives; il discutera de la question lors d'une réunion à l'automne. Cette formule offrirait aux organismes policiers un incitatif financier en vue d'encourager davantage de leurs représentants à adhérer à l'ACCP. Les organismes policiers y trouveraient un moyen d'offrir à leurs cadres supérieurs et dirigeants policiers actuels et futurs

les possibilités de perfectionnement continu et de réseautage qui se trouvent à l'ACCP.

## **2. Relations gouvernementales**

L'ACCP a toujours eu une étroite relation de travail avec le gouvernement fédéral du jour. Il s'agit d'un facteur de plus en plus important dans l'environnement d'aujourd'hui en ce qui concerne les décisions politiques sur la sécurité publique et la lutte au crime. Nous avons cerné comme priorités législatives pendant mon mandat l'accès légal, le contrôle des armes à feu et une stratégie nationale en la matière, l'interopérabilité et l'infrastructure radio nécessaire à cette fin, la préparation aux urgences ainsi que la réforme et l'efficacité de la justice. Ces éléments sont abordés en plus ample détail plus loin dans ce rapport.

L'ACCP a besoin d'un mécanisme plus solide pour faire connaître ses prises de position non seulement au gouvernement, mais à tous les élus et autres responsables fédéraux. Dans cette optique, j'ai rencontré dans les derniers mois :

- le chef du Parti libéral fédéral Michael Ignatieff pour discuter des priorités de l'ACCP;
- le chef du Nouveau Parti démocratique Jack Layton pour discuter de nos priorités et d'enjeux particuliers;
- la commissaire à la protection de la vie privée de l'Ontario Ann Cavoukian pour discuter de l'accès légal;
- la commissaire à la protection de la vie privée du Canada Jennifer Stoddart pour discuter de l'accès légal;
- le ministre fédéral de la Justice l'honorable Rob Nicholson pour discuter de l'accès légal, du registre des armes à feu et de la réforme de la justice pénale;
- le ministre fédéral des Transports l'honorable John Baird pour discuter de résolutions de l'ACCP, de l'accès légal, du registre des armes à feu et de l'infrastructure radio;
- le ministre fédéral de la Sécurité publique l'honorable Vic Toews pour discuter de la préparation aux urgences;
- le sous-ministre de la Sécurité publique, que je rencontre régulièrement.

## **3. Communications stratégiques**

Voilà de nombreuses années que nous estimons nécessaire d'assurer des communications plus régulières et plus opportunes entre l'ACCP et le gouvernement aussi bien que le public. L'ACCP a notamment pour objectif de jouer un rôle de promotion dans le domaine des politiques publiques. Nos membres et le Bureau national ont désigné plusieurs mesures qui sont requises pour rehausser ce rôle, dont les suivantes :

- appuyer les membres en produisant des exposés de principe et des notes d’allocation au sujet des priorités nationales de sorte qu’ils puissent présenter des messages cohérents de l’ACCP aux élus de leurs régions respectives;
- dresser un plan de relations gouvernementales;
- organiser une journée de promotion de la sécurité publique.

L’entreprise qui a été retenue pour effectuer ce travail n’a pas répondu aux attentes de l’ACCP, et nous étudions actuellement d’autres possibilités.

#### **4. Gouvernance de l’ACCP**

Un certain nombre de questions de gouvernance couvent depuis plusieurs années au sein de l’Association. C’est pourquoi j’ai nommé le commissaire adjoint Peter German et le chef Dale McFee coprésidents d’un comité spécial qui se penche sur :

- le modèle de gouvernance de l’ACCP;
- les lignes directrices sur les mises en candidature;
- le processus électoral.

Un certain nombre de questions précises ont été formulées pour guider le travail du comité, qui a fait rapport ici à Edmonton au conseil d’administration ainsi qu’à la conférence, pendant la séance plénière de lundi. L’objectif global de l’initiative consiste à rehausser l’efficacité du conseil d’administration et de lui assurer une composition qui se rapproche davantage de la distribution de la population canadienne.

#### **5. Responsabilités administratives et structure des comités**

L’Association compte actuellement 19 comités permanents (qui ont dans certains cas des sous-comités\*) dont les mandats ont été approuvés par le conseil d’administration. Environ 350 membres de l’ACCP travaillent avec des collègues au sein des comités suivants, dont l’action est décrite dans le site Web de l’ACCP :

- Comité sur la sécurité dans l’aviation;
- Comité sur le contre-terrorisme et sécurité nationale;
- Comité sur la prévention de la criminalité et la police communautaire;
- Comité sur la toxicomanie;
- Comité sur le crime électronique;
- Comité sur la gestion des urgences\*;
- Comité sur la déontologie;
- Comité sur les ressources humaines et la formation;
- Comité sur l’informatique\*;

- Comité international;
- Comité sur la modification des lois;
- Comité sur les services de police nationaux;
- Comité sur le crime organisé;
- Comité sur les informations et statistiques policières (CISP);
- Comité sur les services de police des Autochtones;
- Comité de liaison avec le secteur privé;
- Comité sur les normes professionnelles;
- Comité sur l'assurance de la qualité;
- Comité sur la sécurité routière.

Les critères régissant la composition des comités ont été clarifiés pour assurer l'admissibilité, une perspective nationale, la représentation des hommes et des femmes ainsi que des groupes linguistiques, et des liens avec les comités provinciaux et entre les comités de l'ACCP. Les responsabilités des comités sur les plans des politiques et de l'administration ont aussi été précisées. Ces mesures visent à garantir la conformité aux prises de position de l'ACCP et la responsabilisation à l'égard des travaux des comités.

Par ailleurs, nous avons dans la dernière année créé des comités spéciaux chargés d'examiner les questions suivantes :

- le modèle de gouvernance et le processus électoral de l'ACCP – le comité est coprésidé par le commissaire adjoint Peter German et le chef Dale McFee;
- une stratégie nationale sur le contrôle des armes à feu – le comité est coprésidé par le directeur adjoint Jean-Guy Gagnon et le surintendant principal Marty Cheliak;
- le renouveau de la Fondation de recherche de l'Association canadienne des chefs de police – le comité est présidé par la directrice générale Debra Frazer;
- une stratégie nationale sur les gangs de rue – le comité est coprésidé par le sous-commissaire Vince Hawkes et le commissaire adjoint Mike McDonnell;
- le Forum canadien sur l'application de la loi – le comité est présidé par le chef Tom Kaye et il poursuit le travail de l'ACCP sur les options en matière de force non létale y compris les armes à impulsions électriques.

Je tiens à féliciter les membres de l'ACCP de leur participation active aux dossiers importants de l'Association.

## **6. Renouveau de la Fondation de recherche de l'Association canadienne des chefs de police**

Comme vous l'avez appris l'an dernier, le conseil d'administration a examiné la situation de la Fondation de recherche de l'Association canadienne des chefs de

police. Un comité spécial a été chargé de déterminer quelles mesures sont nécessaires pour assurer le renouveau de la Fondation. En février, la présidente du comité Debra Frazer, le chef Tom Kaye, le chef Larry Gravill (retr.), Trevor McCagherty et Peter Cuthbert se sont réunis à cette fin. En mars, le rapport du comité a été présenté au conseil d'administration de la Fondation, qui a approuvé un plan d'action pour le renouveau de la Fondation. Le plan comporte six tâches :

- a) examiner et renouveler les buts et objectifs de la Fondation;
- b) consulter le conseil d'administration et les membres pour désigner 10 sujets de recherche;
- c) élaborer et recommander un nouveau modèle de gouvernance;
- d) réviser les règlements généraux de la Fondation;
- e) examiner les options pour la gestion de la Fondation et formuler des recommandations;
- f) proposer des initiatives de financement.

## **7. Priorités législatives**

L'action de l'ACCP sur le plan législatif est dirigé par le Comité sur la modification des lois, qui surveille constamment l'actualité sur la colline du Parlement, informe les membres des initiatives législatives et présente la position de l'ACCP aux comités parlementaires examinant des projets de loi. Le conseil d'administration appuie les priorités législatives établies par le Comité sur la modification des lois :

- accès légal;
- contrôle des armes à feu et registre des armes à feu;
- contre-mesures électroniques;
- assignations à témoigner à une enquête;
- alcootests aléatoires;
- cyberintimidation.

Dans la dernière année, j'ai fait la promotion de ces priorités législatives lors de rencontres avec des ministres, des sous-ministres, les deux autres associations policières nationales et les associations provinciales des chefs de police ainsi que lors de comparutions devant des comités parlementaires, par le biais d'articles dans les médias et en donnant des entrevues.

Les membres du comité ont présenté des mémoires ou comparu dans le cadre des travaux des comités parlementaires suivants :

- Comité permanent de la justice et des droits de la personne – au sujet du projet de loi C-15 (modifications à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*);



- Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles – au sujet du projet de loi C-15 (modifications à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*);
- Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles – au sujet du projet de loi S-2 (protégeant les victimes des délinquants sexuels);
- Comité permanent de la sécurité publique et nationale – au sujet du projet de loi C-391 (abrogation du registre des armes d'épaule).

Notre solide partenariat avec d'autres associations nationales a été clairement démontré par notre front commun face au projet de loi C-391, *Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu (abrogation du registre des armes d'épaule)*. Nous avons mené une campagne très efficace pour sensibiliser le public et retenir l'attention des médias non seulement quant aux faits entourant le contrôle des armes à feu mais aussi quant à la position de l'ACCP et de nombreux autres intervenants.

## **8. Interopérabilité, infrastructure radio et gestion de la préparation aux urgences**

En plus des priorités de fond de l'ACCP, nous avons consacré une attention particulière à diverses priorités opérationnelles. Une d'elles est la capacité des premiers intervenants de travailler d'une façon intégrée, en disposant des outils et de la technologie nécessaires. Depuis quelques années, l'ACCP a formé des partenariats efficaces avec les associations nationales d'autres premiers intervenants. Pendant mon mandat, je me suis employé à renforcer cette relation de façons très concrètes :

- en rencontrant les présidents de l'Association canadienne des chefs de pompiers et de l'organisme Directeurs des services médicaux d'urgence du Canada en février, de concert avec la coprésidente du Comité sur la gestion des urgences de l'ACCP l'ancienne chef Sue O'Sullivan;
- en rencontrant avec eux le ministre de la Sécurité publique l'honorable Vic Toews en mai;
- en chargeant le directeur exécutif de l'ACCP de nous représenter à la conférence annuelle de Directeurs des services médicaux d'urgence du Canada en juin.

Les trois associations nationales préparent pour la prochaine année une conférence nationale sur la planification des mesures d'urgence. Ce sera un moyen de poursuivre l'excellent travail qu'accomplit le Groupe d'intérêt canadien en technologie de l'interopérabilité (GICTI) sous le leadership de Lance Valcour.

## 9. Réforme et efficacité de la justice

En 2003, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont initié un projet sur l'efficacité au sein du système de justice. Le Groupe de travail sur l'efficacité et l'accès en matière de justice a été constitué par le gouvernement fédéral, et l'ACCP a été invitée à s'y joindre. Nous y avons été représentés par les coprésidents du Comité sur la modification des lois Vince Westwick et le chef adjoint Murray Stooke, c.r. Le comité comprend des juges fédéraux et provinciaux, des procureurs de la Couronne, des avocats de la défense et des hauts fonctionnaires. Depuis la première rencontre, l'ACCP a aussi participé à une activité de suivi sous le thème « Poursuivre la discussion ».

Comme la réforme de la justice est une des priorités de l'ACCP, nous avons organisé notre propre conférence nationale à ce sujet intitulée « Du changement dans l'air », en avril à Toronto. Nous y avons discuté d'un cadre pour une réforme coordonnée et opportune de la justice pénale. Une troisième rencontre du Groupe de travail sur l'efficacité et l'accès en matière de justice aura lieu en janvier 2011.

### III Événements et activités professionnels

#### Perfectionnement professionnel

L'ACCP a 12 secteurs d'activité, qui structurent l'action de l'Association. Bien que les priorités particulières du mandat de chaque président puissent varier, les secteurs d'activité restent constants. Un d'eux est le perfectionnement professionnel, qui est servi par des conférences, des ateliers et des symposiums. Le programme de cette année comprenait les éléments suivants :

- en octobre, l'ACCP a été représentée par le chef Tom Kaye au *Forum international sur l'application de la loi* en Angleterre;
- la Coalition pour la sécurité, la santé et le bien-être des communautés, que l'ACCP préside, a organisé la conférence nationale *La santé mentale des jeunes et la justice : Renforcer l'intégration et la coordination*, en octobre à Winnipeg;
- je me suis rendu en Inde pendant deux semaines en février pour un échange d'information entre dirigeants policiers visant à nouer des liens avec les principaux dirigeants policiers et responsables gouvernementaux de l'Inde, et étudier des possibilités de mise en commun d'information;
- en avril à Toronto, l'ACCP a organisé la conférence sur le système canadien de justice pénale *Du changement dans l'air*;
- l'ACCP s'est associée au PENNSTATE Justice and Safety Institute et d'autres à l'occasion de la *Conférence internationale sur les services policiers axés sur les résultats*, en mai au Maryland;
- l'ACCP était un des partenaires dans le cadre de la 6<sup>e</sup> Conférence internationale des cadres policiers et des cadres chargés de l'application

de la loi, organisée en mai à Richmond Hill sur le thème *Services policiers stratégiques : L'avenir au présent*.

### **Coalition pour des services de police publics durables**

L'ACCP travaille depuis de nombreuses années à la question des services de police durables. Lors de la réunion de mars 2010 des trois associations policières nationales, l'Association canadienne des commissions de police a présenté diverses déclarations pour des fins de discussion, pressant de nouveau le gouvernement fédéral de convoquer une réunion de tous les ordres de gouvernement afin d'explorer l'élaboration d'un cadre pour les services de police qui harmoniserait responsabilités et ressources. Il a été entendu que l'Association canadienne des commissions de police prendrait l'initiative de poursuivre ce dossier auprès du gouvernement fédéral.

### **Ordre du mérite des corps policiers**

En janvier et mai, j'ai présidé des réunions du comité consultatif national de l'Ordre du mérite des corps policiers. L'Ordre a été institué par Sa Majesté la reine Elizabeth II en 2000, et la première cérémonie de remise de décorations a eu lieu en 2002. Pour 2009-1010, l'ACCP a reçu 88 candidatures; elles ont d'abord été soumises aux comités régionaux, qui ont transmis leurs recommandations au comité consultatif national. En mai, la gouverneure générale a investi 30 membres de l'ACCP : le directeur général Steven Chabot à titre de commandeur; six personnes à titre d'officiers; et 23 personnes à titre de membres. Félicitations à tous ceux qui ont reçu cet honneur prestigieux bien mérité.

### **Associations provinciales des chefs de police**

Lorsque j'ai assumé la présidence, je me suis engagé à rencontrer toutes les associations de chefs de police pendant mon mandat. Jusqu'à présent, j'ai eu des rencontres fructueuses avec les chefs au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, en Alberta et en Ontario. En septembre, je rencontrerai les chefs de la Nouvelle-Écosse, et en Novembre, ceux du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, l'ACCP s'attache à solliciter les suggestions des associations provinciales quant aux candidats au conseil d'administration et aux postes de vice-président. Ces mesures visent à faire de l'ACCP un organisme véritablement national.

### **Conclusion**

En terminant, je veux exprimer ma gratitude envers notre directeur exécutif Peter Cuthbert et l'équipe du Bureau national comprenant Magda Mitilineos, Veronica Lahti, Sara Sowieta, Laurie Farrell et Jessica Botsford-Baker. Les succès

obtenus par l'ACCP dans la dernière année n'auraient pas été possibles sans leur aide et leur soutien.

Je vous remercie.